

## **Les incontournables : les pratiques qu'on s'engage à mettre en place dans nos démarches**

Voici une liste des pratiques que nous jugeons comme étant incontournables au sein d'une initiative de développement des communautés. Il est cependant primordial de considérer le fait que les démarches vivent des cycles de vie et des fluctuations, d'origine intrinsèques et extrinsèques, ayant un impact sur leur capacité à mettre en place ces pratiques. Pour soutenir la capacité d'une démarche à développer, adopter ou maintenir ces pratiques, l'accompagnement et le renforcement des compétences au sein des démarches sont essentiels.

### **Saine gestion des fonds**

- États financiers vérifiés ou audités
- Prévisions budgétaires annuelles
- Mécanismes transparents de gestion collective des fonds
- Diversification des partenaires financiers

### **Mobilisation et concertation intersectorielle à l'échelle d'un territoire défini**

- Rassembler les acteurs concernés par les enjeux liés au DC sur le territoire
- Mettre en place des mécanismes assurant la concertation et l'action collective
- Respecter les missions et particularités des acteurs impliqués
- Rechercher la cohérence et la complémentarité des actions
- Faire converger les forces, les expertises et les ressources par la mise en oeuvre d'initiatives structurantes

### **Participation citoyenne**

- Mettre en place des moyens qui facilitent une participation représentative des groupes sociaux qui composent le territoire, avec une préoccupation particulière pour les populations qui vivent de l'exclusion sociale et les premières personnes concernées par les travaux de la démarche
- Offrir le soutien et l'accompagnement nécessaire à la participation et à l'inclusion sociale

### **Planification collective**

- Tenir compte des données pertinentes issues de la recherche et des acteurs du milieu en s'assurant de documenter le vécu des personnes concernées dans les orientations et décisions

- Nourrir une vision commune du territoire, de ses enjeux et des besoins de la communauté par une planification stratégique incluant un exercice de diagnostic (quinquennal au minimum)
- Tenir des espaces de discussions collectives afin d'actualiser les enjeux, les actions et les priorités annuellement

### **Gouvernance**

- Reconnaître et valoriser la démocratie participative
- Définir un membership : liste des membres, partenaires ou autres parties prenantes tenue à jour
- Clarifier les rôles et responsabilités des instances: équipe, CA, fiduciaire, comités, citoyens, etc.
- Établir des processus de prise de décision inclusifs et efficaces
- Favoriser la présence d'espaces et des mécanismes qui permettent d'égaliser les pouvoirs entre les parties prenantes et assurent une représentativité territoriale, lorsque pertinente (équité territoriale)

### **Réseautage et dialogue**

- Mettre en place des mécanismes de communication efficace
- Permettre aux membres de tisser des liens et d'établir des synergies entre eux
- Faciliter des collaborations porteuses en lien avec les priorités de la communauté

### **Finalités/Visées/Impacts**

- Susciter et/ou coordonner des actions contribuant à des impacts, notamment sur la qualité et les conditions de vie, la réduction des inégalités, la capacité d'agir individuelle et collective et la transition sociale et écologique
- Accorder une attention particulière aux personnes les plus exclues, marginalisées ou en situation de pauvreté

### **Évaluation**

- Favoriser la présence de moyens pour permettre l'adaptation en continu aux enjeux du territoire
- Documenter et évaluer les processus collectifs et les retombées des actions (minimalement à la fin de sa période de planification triennale ou quinquennale) en incluant les parties prenantes pertinentes